

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
● 1 à 12 pages..... 200 F	● TOGO..... 20 000 F	● Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F
● 16 à 28 pages 600 F	● AFRIQUE..... 28 000 F	● Avis de perte de titre foncier (1 ^{er} et 2 ^e insertions) 10 000 F
● 32 à 44 pages 1000 F	● HORS AFRIQUE 40 000 F	● Avis d'immatriculation 10 000 F
● 48 à 60 pages 1500 F		● Certification du JO 500 F
● Plus de 60 pages 2 000 F		

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél : (228) 221-37-18/221-61-07/08 Fax (228) 222-14-89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 221 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Récépissés de déclaration d'Associations.....1

Avis de perte de Titres fonciers.....2

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATION D'ASSOCIATIONS

N° 1006 / MATD-SG-DAPOC-DOCA du 20 / 9 / 2006

Dénomination : FEMMES EN ACTION POUR UN DEVELOPPEMENT INTEGRAL (FADI)

Siège : Kara (P/Kozah) - Togo

But : L'Association a pour but d'améliorer les conditions de vie de la femme togolaise.

Lomé, le 20 septembre 2006

Le ministre de l'Administration territoriale et de la
Décentralisation

FOLI BAZI-Katari

N° 0198 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 22 / 3 / 2007

**Dénomination : NOUVELLE GENERATION POUR LA
REPUBLIQUE (NGR)**

Siège : Lomé-Togo

But : L'Association a pour but d'œuvrer pour l'épanouissement du jeune togolais

Lomé, le 22 mars 2007

Le ministre de l'Administration territoriale

Kvesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0434 / MATDCL-SG-DAPOC-DOCA du 10 / 9 / 08

**Dénomination : ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
MEDECINS POUR LA PROMOTION DE L'EDUCA-
TION ET DE LA SANTE EN AFRIQUE-SECTION
TOGO (A. I. M. E. S. - AFRIQUE / TOGO)**

Siège : Lomé-Togo

But : L'Association a pour but de promouvoir la santé et l'éducation en Afrique en général et au Togo en particulier.

Lomé, le 10 septembre 2008

Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales, Porte-parole du
Gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0436 / MATDCL-SG-DAPOC-DOCA du 11 / 9 / 08

**Dénomination : APPUI AUX PAYSANS ET AUX JEUNES
ENTREPRENEURS AFRICAINS (A. P. J. E. A.)**

Siège : Lomé-Togo

But : L'Association a pour but de promouvoir le développement socio-économique du monde rural.

Lomé, le 11 septembre 2008

Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales, Porte-parole du
Gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0461 / MATDCL-SG-DAPOC-DOCA du 29 / 09 / 2008

**Dénomination : RESEAU OUEST-AFRICAIN POUR L'EDIFICA-
TION DE LA PAIX (WEST AFRICAN
NETWORK FOR PEACEBUILDING)
(W. A. N. E. P.)**

Siège : Lomé-Togo

But : L'Association a pour but de contribuer à l'édification d'un climat de paix durable au Togo et dans la Sous Région Ouest -Africaine.

Lomé, le 29 septembre 2008

Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territorial, de la
Décentralisation et des Collectivités locales, Porte-parole du
Gouvernement

Pascal A. BODJONA

AVIS DE PERTE DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier N° 13.071 RT, Vol. LXVI, F° 124 appartenant à M. Charlemagne Yéwou AMEGAVIE, directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Wuiti.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N° 7052 inséré au Livre foncier de la République togolaise, Vol XXXVI, F° 116 appartenant à M. Herman AHOLU, employé de commerce demeurant à Sokodé.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N° 1089, inséré au Livre foncier du territoire du Togo Vol. VI, F° 163 appartenant à M. Henry Kouami AMEGAH, commerçant demeurant à Kpalimé.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N° 1639, Vol. IX : F° 109 inséré au Livre foncier de la République togolaise appartenant à Mlle SIBA Glélé Rosina.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N° 9309, inséré au livre foncier de la République du Togo Vol. XLVII, F° 173 appartenant à M. FALEME Maurice et Eléonore L. Antoinette, née GERMAIN Rép. par WILSON BAHUN Tètè H. S. E. Sénam, notaire à Lomé.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N° 3779, Vol. XX : F° 53 inséré au Livre foncier de la République togolaise appartenant à Mlle SIBA Glélé Rosina.

Pour première insertion

L'avis de perte est donné au public de la perte du Titre foncier N° 10.417, Vol. LIII, F° 75 de la République togolaise, appartenant à M. WILSON Kpoti Towomassé, demeurant à Lomé.

Pour première insertion

L'avis de perte est donné au public de la perte du Titre foncier N° 18.882- Vol. XCX, F° 134 de la République togolaise, appartenant à M. AZIACA S. kokou, demeurant à Lomé.

Pour première insertion

L'avis de perte est donné au public de la perte du Titre foncier N° 26.476, Vol. 133, F°156 de la République togolaise, appartenant à la collectivité ATANDJI, demeurant à Lomé.

Pour première insertion.

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 839, du territoire du Togo, volume V, Folio 144 appartenant à la collectivité Gnéthé SOKPATA, demeurant à Gros-Bè.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 11629 de la République togolaise, volume LIX, Folio 83 appartenant à M. LOTSI Konvi Hanyo, officier de police, demeurant à Lomé, quartier Lom-Nava.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 9415 de la République togolaise, volume XLVIII, Folio 78 appartenant à Mme Mariama LAWANI, revendeuse demeurant à Lomé-Doulassamé, 15 Rue Amémaka Libla.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 55 du cercle d'Atakpamé, volume 1, Folio 55 appartenant à

feu FELIHO Vincent, commerçant ayant demeuré à Lomé.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 678 du territoire du Togo, volume IV, Folio 154 appartenant à feu FELIHO Vincent, commerçant ayant demeuré à Lomé.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 135 du territoire du Togo, volume 1, Folio 135 appartenant à feu FELIHO Vincent, commerçant ayant demeuré à Lomé.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier N° 668 du territoire du Togo, volume IV, Folio 144 appartenant à feu Vincent FELIHO, commerçant ayant demeuré à Lomé.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte du Titre foncier N° 25903 RT, Vol 130, F° 187 appartenant à M. Koffi Alexis AQUAREBURU, avocat à la Cour, demeurant à Lomé.

Pour première insertion
